Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, salle Côte-des-Neiges, Montréal, le **vendredi 20 décembre 2019 à 13 h,** et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019 à 13 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public.

10.05 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Affaires contractuelles - Entente

CA *Direction d'arrondissement* – 1193571015

Approuver un projet d'entente-cadre à intervenir entre l'Agence de mobilité durable et l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2020.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

FAIT À MONTRÉAL ce 19 décembre 2019.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement